

LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA PRÉSENTE SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE 2020-2024

Granby, 10 novembre 2020 – La MRC de La Haute-Yamaska est fière de présenter à la population son tout premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2020-2024. Adopté un peu plus tôt cette année par le conseil de la MRC, le PDZA propose une vision à long terme de l'activité agricole en favorisant la protection des ressources naturelles qui la rendent possible et en appliquant les principes du développement durable. À cela s'ajoute un appui aux acteurs qui feront la différence ici, soit la présence d'une main-d'œuvre et d'une relève qualifiées, du soutien en expertise ainsi que des opportunités de transformation et de mise en marché.

Véritable plan stratégique, le PDZA permet à la MRC d'agir en complément et en partenariat avec de nombreux intervenants du milieu agricole. En plus d'avoir réalisé un portrait plus clair de l'état de situation, d'avoir pris le pouls de la population et cerné les enjeux, le PDZA rassemble les partenaires et les conditions nécessaires pour favoriser l'accroissement de la production agricole sur le territoire.

Le PDZA est assorti d'un plan d'action comprenant 43 mesures. Pour les définir, l'équipe de la MRC a pu bénéficier de l'apport de nombreux intervenants au cours des mois de travail nécessaires à son élaboration.

Un comité technique formé d'élus, de nombreux partenaires agricoles et socioéconomiques de la région a d'ailleurs été constitué à cette fin pour suivre le processus en alimentant et en orientant les étapes au cours de cinq rencontres. Six consultations ont également eu lieu, dont trois publiques et trois avec des intervenants et acteurs ciblés selon des sujets spécifiques pour nourrir le plan d'action. Chacun des événements grand public a rassemblé de cinquante à soixante-dix participants. À cet égard, le conseil de la MRC souhaite remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'une ou l'autre des étapes du processus. Leur apport a su relever la réflexion et a surtout permis de définir des actions porteuses adaptées à la réalité yamaskoise.

Les enjeux propres à la région ont également été cernés au terme de cette démarche. Ils s'articulent autour de trois éléments clés de la vision du PDZA, soit de faire :

- Une agriculture **innovante, prospère et responsable**;
- Une agriculture **valorisée**;
- Une relève **agricole impliquée dans sa communauté**.

Ainsi, le PDZA s'attarde aux enjeux suivants :

- L'adaptation des pratiques et des domaines de production agricoles favorisant la résilience de l'industrie et réduisant l'impact des changements climatiques;
- Les répercussions liées à l'âge moyen élevé des producteurs agricoles, comme le manque de relève et de main-d'œuvre;
- La poursuite et même l'accentuation des efforts pour structurer, promouvoir et soutenir les opportunités de productions agricoles, d'exploitation agroforestière, de transformation et de mise en marché;

- La concertation du milieu pour maintenir l'effort collectif autour de l'occupation agricole et agroforestière du territoire;
- La promotion et la valorisation de la profession et des bonnes pratiques agricoles.

« L'industrie est confrontée à des défis de taille et, comme l'agriculture joue un rôle de premier plan pour l'économie locale, se doter d'un PDZA devenait incontournable pour la Haute-Yamaska. De plus, cet exercice nous a permis de nous pencher sur la place occupée dans notre communauté par les activités complémentaires à l'agriculture comme l'agrotourisme ainsi que les activités de transformation et de vente à la ferme », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

La MRC tiendra une présentation publique de son PDZA par visioconférence le mardi 17 novembre prochain, à 19 h. Pour participer à cette activité, il suffira de cliquer sur l'hyperlien en page d'accueil du site Web Haute-yamaska.ca. Un maximum de 100 participants sera admis. L'activité sera enregistrée, puis diffusée par la suite sur le site Web de la MRC. Le [PDZA](#) y est d'ailleurs déjà disponible pour consultation.

L'élaboration du PDZA de La Haute-Yamaska a été financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239